

RÉSERVEZ VOTRE 11 JUIN !

Le projet INSIDE OUT a permis de photographier plus de 110 personnes, avec une très belle amplitude dans les âges (de quelques mois à quasiment centenaire). **Merci à tous ceux qui ont osé, le résultat est magnifique. L'association sera ravie de vous dévoiler ces portraits le 11 juin. Réservez ce dimanche dans vos agendas.**

La Mairie a demandé à la Préfecture l'autorisation de couper la circulation sur la RD83 afin d'organiser :

- ⇒ un grand banquet partagé à midi,
- ⇒ diverses courses d'objets roulants,
- ⇒ l'intervention d'artistes de Street Art
- ⇒ un défi de la plus longue chaîne humaine sur une RD
- ⇒ une buvette
- ⇒ une scène musicale ouverte à tous les artistes
- ⇒ une structure gonflable pour les enfants...



Bref un moment festif ouvert à tous pour profiter de cette bande de bitume autrement ! Si vous avez d'autres idées, n'hésitez pas à contacter la mairie ou une association du village :-)

RÉFÉRENCIEMENT NOUVEAU SITE INTERNET

Nous travaillons à la refonte de notre site internet.

Nous invitons tous les artisans, commerçants, entreprises de toutes tailles de la commune à envoyer par mail à la mairie :

- ⇒ Nom
- ⇒ Coordonnées (adresse, téléphone)
- ⇒ Site internet/ page Facebook ou autre
- ⇒ 4-5 lignes de résumé de leur activité
- ⇒ Horaires d'ouverture si intérêt
- ⇒ Un visuel (logo, photo...)



L'objectif est de mieux faire connaître l'offre locale et de valoriser l'activité économique de notre territoire.

Nous vous rappelons aussi que toute nouvelle structure (ou en cas d'évolution de l'activité) peut demander à avoir gratuitement un encart dans notre bulletin et sur Illiwap. N'hésitez pas à nous contacter.

CALENDRIER DES MANIFESTATIONS

DATE	Heure	Manifestation	Association	Lieu
------	-------	---------------	-------------	------

AVRIL

2	10h-18h	Marché « Artisanat & Bien être »		Place
6	20h	Assemblée Générale La Chapelloise		Salle

MAI

7 & 8	8h - 17h	Marché aux fleurs		Lachapelloise Place
8	11h	Commémoration de l'Armistice	Communes	Angeot

LA CHAPELLOISE

L'association La Chapelloise organise son assemblée générale le jeudi 6 avril à 20h à la salle. **Elle est ouverte à tous ceux qui ont des idées ou qui veulent aider à animer le village.**

Le Club de l'Amitié vous attend tous les mardis des semaines paires à 14h à la salle pour partager un moment convivial. N'hésitez pas à venir tester quelque soit votre âge.

Vous pouvez aussi rejoindre les autres activités de l'association (zumba, gym..) pour la fin d'année à moitié prix !

ETAT CIVIL

Naissance :

DEVEAUX Mathilde, Rose-Marie, fille d'Alexis DEVEAUX et Ahoefa MENSAN, née le 14 mars à Trévenans (90).

Félicitations et bienvenue aux parents, nouveaux habitants de la rue du Général Jeantet !

RECENSEMENT MILITAIRE

Tous les jeunes français, garçons et filles, doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile. **Cette obligation légale est à effectuer dans les 3 mois qui suivent votre 16ème anniversaire.**

Le recensement permet à l'administration de convoquer le jeune pour qu'il effectue la journée défense et citoyenneté (JDC).

Mesdames, Messieurs,

Comme tous les ans à cette période, nous travaillons à l'élaboration du budget 2023. Il sera voté par le Conseil Municipal le 14 avril. L'exercice est de plus en plus difficile. Concernant les dépenses de fonctionnement, il nous faut faire face aux différentes augmentations. Je pense notamment à l'électricité. Même si nous bénéficions du bouclier tarifaire de l'Etat (tarifs réglementés), nous subissons une hausse des coûts de 15%. Le fuel a aussi augmenté. **Il nous faut faire attention à nos consommations pour limiter le plus possible la facture.** Pour le moment nous n'avons pas fait le choix d'éteindre l'éclairage public une partie de la nuit. Nous sommes passé en LED en 2019 et nous avons réduit la puissance de 23h à 5h. Le coût de l'éclairage public en 2019 était d'environ 8 800 €; en 2022 nous n'avons dépensé que 3 850 €.

Concernant les recettes, nous n'avons pas encore reçu nos dotations. Néanmoins, compte tenu des informations dont on dispose, je m'attends encore cette année à voir une diminution...

Pour l'investissement certains dossiers sont déjà sur les rails. Je pense notamment à la réhabilitation du bâtiment mairie-école pour y créer des logements. Nous réalisons une première tranche cette année, estimée à 279 000 €HT. La consultation des entreprises sera très prochainement lancée et les demandes de subvention sont en cours. Nous avons déjà obtenu 96 000 € dans le cadre du Fonds Vert (Etat), 12 000 € du Département et 21 000€ de Territoire d'Energie. Il nous reste à déposer une demande à la Région pour la création de la chaufferie bois (plaquettes). D'autres investissements pourront être réalisés, nous en déciderons en Conseil Municipal. Nous communiquerons sur le bilan 2022, ainsi que sur le budget prévisionnel 2023, dès qu'ils auront été validés par le Conseil.

Je tiens à remercier nos deux agents recenseurs Dalila Cuenot et Maxime Dalval ainsi que le coordonnateur communal Pierre-Yves Guéro pour tout le travail réalisé. 100 % des logements ont pu être recensés et ça n'a pas toujours été facile ! Nous attendons de l'INSEE les chiffres définitifs avant de vous les communiquer.

Bien cordialement à vous.

Votre Maire, Eric PARROT



RÉGION
BOURGOGNE
FRANCHE
COMTE

VILLAGE DU FUTUR—LE BILAN

Des étudiants d'AgroSup Dijon ont fait le bilan de l'action VDF dans notre village, via une enquête des entretiens ciblés.

Tant les élus que les habitants ne font pas état d'une évolution notable de la participation. Les retours des habitants via le questionnaire montrent que la majorité (13 habitants des 27 répondants) affirment que l'objectif de favoriser la participation des habitants n'est pas atteint.

Avant la démarche, il existait un noyau dur d'habitants participant aux projets et événements organisés par la commune. Durant l'expérimentation VDF, ce groupe de personnes est resté le même et ne s'est pas agrandi au cours des différents ateliers organisés. **Une seule exception a été identifiée : le porte à porte réalisé par le collectif PPP. Avec cette action d'aller échanger avec les habitants chez eux en les sollicitant individuellement, ils sont parvenus à mobiliser et avoir un retour d'habitants extérieurs aux habitués des événements.**

Les habitants et les élus rencontrés sont unanimes sur l'intérêt de la démarche VDF et l'envie que celle-ci se poursuive au sein du village. Les élus souhaitent poursuivre la participation citoyenne en mobilisant les connaissances et outils qu'ils ont acquis. Cependant, pour que cela puisse fonctionner dans la durée, ils ont conscience qu'il sera nécessaire qu'il y ait une plus large mobilisation.

INSCRIPTION ECOLE MATERNELLE

Les parents des enfants nés en 2020 peuvent se présenter en Mairie (avec un justificatif de domicile et le livret de famille). C'est une première étape obligatoire avant de prendre RDV avec la Directrice de l'école pour inscrire votre enfant en maternelle.

BORNES BIODÉCHETS

Lorsque vous déposez vos sacs Kraft dans la borne, merci de passer votre badge pour chaque sachet. En effet, le vidage des bornes est conditionné par le nombre de passages de badges. Si vous déposez plusieurs sacs en même temps, le comptage sera faussé et la borne risque d'être saturée. C'était d'ailleurs récemment le cas de celle située sur l'aire de retournement des bus...



MARCHÉ - 2 AVRIL

Plus de 20 exposants vous donnent RDV le dimanche 2 avril, de 10h à 18h sur la place de la mairie pour découvrir leurs produits fabriqués localement.

Venez vous régaler sur les stands alimentaires et au food truck. Une **buvette** sera également ouverte pour l'occasion afin de créer de la convivialité !

Sans oublier des animations : approche bienveillante autour des ânes et un stand de maquillage pour enfants.

Au détour des sens : thés tisanes bios et déco bohème

Solveig Création : textiles et résine époxy

Dany Découpe : objets de décoration en bois

LR création et évènementiel : cartes évènementielles et objets personnalisés

La Ptite Italie : foodtruck

Le Saponier : savonnerie artisanale

Love Cookies : cookies artisanaux

Api Douceur : produits de la ruche

Frédéric Hermann : objets vintage

Source d'essentiel : auteure éveilleuse (association)

Être et mieux-être : Maître Reiki

Les gâteaux d'Amélie : pâtisserie

Ecoute ton animal : bijoux en crin

FNAM OPEX : soutien armée française (association)

Oh Belles senteurs : fondants parfumés et bougies

Artis'Ames : artiste

Les crochets de Lilie : objets au crochet

Poppa dko : poupées tissu

Les rallumeurs d'étoiles : association

Have a good frip : fabrication vêtements

L'escarcelle rouge : confection cuir

LACHAPELLE-SOUS-ROUGEMONT

PLACE DE LA
MAIRIE
10H-18H

Marché

Artisanat & Bien-être

DIMANCHE 2 AVRIL



EXPOSANTS

FOOD TRUCK

BUVETTE ANIMATION

Artisans Créateurs Artistes
vous accueilleront dans la bonne humeur

NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE

15 mars au 31 juillet je ne touche pas à ma haie



TAILLE DES HAIES

Depuis la mi-mars, la saison de nidification a commencé. Pour ne pas déranger ou déloger les oiseaux pendant cette période cruciale pour leur cycle de vie, **l'Office français de la biodiversité recommande de ne pas tailler les haies ni d'élaguer les arbres du 15 mars au 31 juillet.**

Pour les agriculteurs, la taille des haies est interdite du 1er avril au 31 juillet.

Pour rappel, les haies constituent un lieu de vie très important pour la biodiversité. Elles permettent d'héberger de nombreuses espèces protégées par le Code de l'Environnement ou non. Par ailleurs, elles ont un rôle important dans la prévention des risques naturels (coulées de boue, inondation). Elles sont aussi des brises vent.